

LETTRE DE MISSION

Le client	Le Conseiller
Nom:	Nom:
Prénom :	Prénom :
Adresse:	Société :
E-mail:	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par pour

Elles sont conservées pendant et sont destinées

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

NATURE DE LA MISSION PRINCIPALE

Assistance au placement dont :

Assurance

Conseil en investissement financier

Conseil sur biens divers

Réception / Transmission d'Ordres

Conseil portant sur la fourniture de services d'investissement

Autre - à préciser :

OBJECTIFS DU CLIENT classés par ordre d'importance

TYPOLOGIE DE CLIENT

Client Professionnel
Client Non Professionnel

PROFIL DE RISQUES

PRECISIONS: MISSIONS COMPLEMENTAIRES / SECONDAIRES

DEROULEMENT DE LA MISSION
MODALITES DE LA PRESTATION
MODALITES DE LA TRESTATION
SUITE/SUIVI ENVISAGE (si nécessaire ou fondé)
MODALITES D'INFORMATION DU CLIENT
NATURE DU CONSEIL
Le conseil est fourni de manière indépendante ou non-indépendante ¹
Le client est informé :

¹ Remarque qui se trouve dans la notice

SYNTHESE DES OFFRES POSSIBLEMENT PROPOSEES PAR LE CIF

Nouveau:

- Le CIF doit une information générale sur ce qu'il peut proposer.
- Le CIF doit effectuer des mises en garde appropriées sur les risques inhérents à l'investissement dans ces instruments ou à certaines stratégies d'investissement en tenant compte du marché cible.

Niveau de risque possible sur une échelle de 1 à 7 (ou sans objet)	Niveaux de frais possibles	Mode de règlement	Mises en garde
	possible sur une échelle de 1 à 7 (ou	possible sur une échelle de 1 à 7 (ou	possible sur une échelle de 1 à 7 (ou nossibles Mode de règlement

^{*} à titre d'exemple

Commission

INFORMATION SUR LES COUTS ET FRAIS LIES

Nouveau : le client ou des tiers peuvent régler le paiement (article 325-6 7° du RGAMF)

Nature de la rémunération :	En annexe vous trouverez la description des différentes catégories de coûts et frais.
Honoraires (préciser le calcul)	

Montant Prévu :	Modalité de paiement :	Date de 1°paiement :
HT:		
TVA:		
TTC:		

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie à sa demande une fois connus les supports préconisés et choisis.

Le demandeur/client reconnaît avoir reçu la fiche d'information CIF comprenant les informations techniques et légales sur le conseiller et son entreprise.

Le conseiller est tenu au respect du secret professionnel.